

## **IMPACTS COLLATERAUX DES DESTRUCTIONS D'IBIS SACRES *Threskiornis aethiopicus* EN FRANCE**

Loïc MARION\*

\*chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique, ECOBIO, Université de Rennes1, 35042 Rennes cedex, coordinateur des Recensements nationaux des colonies d'Ardéidés, Spatule blanche et Grand cormoran pour le Ministère de l'Ecologie

L'Ibis sacré s'est acclimaté en France depuis 40 ans dans deux parcs zoologiques dans le Morbihan et dans l'Hérault, d'où ils sortaient s'alimenter librement dans les zones humides périphériques. Alors qu'aucun impact n'avait été décrit sur la faune locale, la préfecture du Morbihan a contraint le Parc de Branféré à éjoindre ses ibis, sous la pression de quelques ornithologues locaux considérant par principe que cette espèce allochtone n'avait rien à faire en Bretagne. Ces opérations de capture ont fait fuir les oiseaux du parc, qui se sont alors intégrés à des colonies mixtes d'Ardéidés dans le golfe du Morbihan puis au Lac de Grand-Lieu en 1993 (Marion & Marion 1994), avec un effet positif sur la confortation de la petite population de Spatule blanche, pionnière en France depuis 1981 (Marion & Marion 1982) mais qui était restée limitée entre 0 et 7 couples avant de devenir pérenne et fortement progresser en compagnie de l'Ibis sacré, espèce taxonomiquement parente et attractive pour la Spatule blanche (Marion 2006, ).

Aucun impact négatif n'a été observé pendant 10 années de forte progression des effectifs des deux espèces dans ces colonies mixtes ou sur les zones alimentaires. Mais en 2004 l'observation de deux ibis sacrés avalant des œufs de Sterne caugek à Noirmoutier (Vaslin 2005), et des cas limités de prédation d'œufs de Guifette noire à Grand-Lieu ou de bousculade de nids de Guifette moustac en Brière, ont incité la Direction Régionale de l'Environnement à demander une étude à l'INRA et l'ONCFS, pourtant non spécialisés dans la biologie de cette espèce ou des colonies d'Ardéidés et de Spatules, mais compétentes en limitation de populations d'Etourneau pour le premier organisme (Ph. Clergeau) ou de Grand cormoran et de Goélands pour le second (P. Yésou). Le rapport a été très largement effectué par une étudiante stagiaire recrutée à cette occasion (C. Chadenas).

Le rapport fourni (Clergeau et al. 2005) s'est uniquement basé sur les témoignages de secondes mains, sans recherche nouvelle de terrain faute de temps, et a constaté l'absence de données permettant de mesurer l'impact réel de l'Ibis sacré sur la biodiversité. Néanmoins, il présentait comme pistes possibles d'actions un gradient de mesures allant d'une non intervention dans l'attente de données probantes, jusqu'à l'application du principe de précaution conduisant à une éradication immédiate de l'Ibis sacré dans la région, se basant sur l'impact des espèces invasives dans le monde, les auteurs appuyant fortement cette dernière solution.

Suite à une réunion de restitution du travail auprès d'ornithologues et de gestionnaires d'espaces protégés organisée par la DIREN des Pays de la Loire, cette assemblée a jugé utile de surseoir à toute intervention, dans l'attente de données sérieuses sur l'impact de l'Ibis sacré, la DIREN demandant aux auteurs de ne pas diffuser le rapport compte tenu de l'absence d'impact sérieux avéré et de la valeur symbolique que représentait cette espèce auprès du public (constatée par une enquête menée par les auteurs, ces derniers préconisant de détruire cette image positive par une campagne médiatique). Les auteurs sont passés outre à cette demande du commanditaire de l'étude et l'ont mise en ligne sur Internet, puis ont

aussitôt publié un article alarmiste auprès des ornithologues amateurs au niveau mondial (Yésou & Clergeau, 2005), sans données probantes.

Sur pression directe des auteurs auprès du Ministère de l'Ecologie, rapportant une menace directe sur des oiseaux rares (non avérée), puis présentation d'un dossier uniquement à charge au Conseil National de Protection de la Nature, les opérations de stérilisation puis de destruction de pontes ont eu lieu dès l'année suivante 2006, et les tirs d'adultes dès 2007, sans aucune étude complémentaire, et en toute illégalité puisque l'espèce n'a été inscrite sur la liste des espèces invasives régulables que plusieurs années plus tard. Ces opérations se sont généralisées à pratiquement toutes les colonies d'Ibis sacrés, y compris sur les colonies mixtes d'Ardéidés et de Spatules, pourtant exclues au départ pour des raisons évidentes de protection, l'ONCFS chargée des opérations considérant que la destruction massive des pontes n'impactaient pas les autres espèces, ni les tirs au silencieux effectués en périphérie de colonies lors des trajets alimentaires, mais aussi parfois dans les colonies mêmes (île Réno, Goulaine, Besné, Bilho...). Les tirs ont également eu lieu sur les rassemblements d'ibis sur les zones alimentaires. Au total près 3500 pontes ont été détruites depuis 2006 et près de 7000 ibis ont été tués entre 2007 et 2014. Ces opérations sont décrites dans des rapports annuels qui systématiquement présentent l'Ibis sacré comme dangereux pour la biodiversité, sans en faire la démonstration et sans jamais aborder les conséquences de ces dérangements sur les autres espèces d'oiseaux (voir synthèse dans Yésou et al. 2014 mise en ligne), tout comme plusieurs articles appliquant par hypothèse à l'Ibis sacré les impacts de mammifères invasifs observés sur les faunes endémiques d'îles océaniques, dans des contextes pourtant totalement différents (Marion 2013b). Des allusions aux risques sanitaires sont régulièrement présentées alors que la thèse vétérinaire consacrée à ce sujet (Passet 2010) a conclu à l'absence de risques, bien moindres que pour celles présentées par des oiseaux autochtones (Corvidés, Laridés, Anatidés par ex).

En 2010, les auteurs du rapport ont contesté la relation positive de l'Ibis sacré sur la Spatule blanche en prenant l'exemple de Grand-Lieu, constatant que les ibis rejoignaient plutôt les colonies de spatules après le début de reproduction de ces dernières (Clergeau et al. 2010). Mais cette démonstration oubliait de préciser qu'elle avait été faite depuis les opérations de régulation de l'ibis, provoquant l'abandon de colonies de la région et de nouvelles pontes tardives à Grand-Lieu où se réfugiaient les ibis, régulations faussant complètement la relation entre les deux espèces. L'étude ne précisait pas non plus que des dortoirs hivernaux d'ibis existent souvent à l'emplacement des nidifications ultérieures de spatules, ces dernières pouvant être attirées par ces dortoirs dès leur retour de migration.

En 2013 une étude à long terme (14 ans) conduite sur le régime alimentaire de l'Ibis sacré sur la zone d'implantation de l'espèce (Marion 2013b) a démontré que l'espèce se nourrissait essentiellement d'insectes, puis d'Ecrevisse de Louisiane, espèce invasive ayant colonisé la Brière puis Grand-Lieu en 2007 et provoquant des dégâts avérés sur les écosystèmes, seule cette manne alimentaire nouvelle ayant permis le boom démographique de l'Ibis et la capacité du lac de Grand-Lieu à accueillir l'essentiel de la population nicheuse de la région en 2010 (800 couples). L'étude démontre aussi l'absence d'impact sérieux sur la biodiversité avifaunistique, largement exagérés voire scientifiquement manipulés dans les descriptions faites en 2005 (la destruction de la colonie de Sterne caugek de Noirmoutier, fait majeur ayant conduit à la décision de l'Etat d'éradiquer l'Ibis sacré, étant due à un renard et non à l'Ibis sacré).

## **Impacts collatéraux des destructions d'Ibis sacré dans les colonies d'Ardéidés et de Spatule blanche**

Les opérations de régulation d'Ibis sacré dans ou près des colonies d'Ardéidés et de Spatule blanche ignorent totalement les impacts que provoquent inévitablement ces dérangements sur le contexte social des colonies mixtes, indispensable à la maintenance de ces colonies. Ces animaux sociaux recherchent en effet lorsqu'ils envisagent de se reproduire la présence d'espèces associées, qui servent d'indice de sécurité témoignant de la sécurité du site pour se reproduire. Tuer des congénères en pleine saison de reproduction, même avec des silencieux, ou détruire les pontes, provoquent une chute brutale de l'ambiance sonore de la colonie, des divorces, des abandons de nids, et une fuite des candidats à la reproduction l'année même ou sur les années suivantes. Ce comportement a été parfaitement décrit depuis fort longtemps par Marion (1979, 1988) chez les Ardéidés ou Danchin (1987, 1988) chez les oiseaux marins. Par analogie, prétendre que les destructions massives d'Ibis sacré dans les colonies mixtes ne peuvent avoir aucun effet reviendrait à dire que le tir d'humains dans une assemblée n'aurait aucune conséquence sociale sur les congénères épargnés. Le Ministère chargé de l'Environnement en France le sait pourtant bien car il interdit habituellement de telles destructions dans des colonies mixtes lors d'opérations de limitation des Grands cormorans par exemple. Lorsque ces règles n'ont pas été appliquées, comme en Brenne par exemple en 2014, les conséquences sur les effectifs d'Ardéidés ont été immédiates.

Voici les principaux cas d'impacts collatéraux (liste non exhaustive) des opérations de régulation des Ibis sacrés conduites dans l'Ouest de la France.

-La campagne médiatique menée contre l'Ibis sacré, notamment sur la destruction par ses fientes des Cyprès des îles du Golfe du Morbihan (inexacte car due aux Grands cormorans et secondairement aux Hérons cendrés), a provoqué de la part du propriétaire de l'île de Govihan la coupe brutale des arbres occupés par la plus grande colonie mixte d'Ardéidés bretonne en 2004, sans que cet effectif ne se reporte sur des colonies voisines (Marion 2009). Le propriétaire a aussi tiré au fusil pour les mêmes raisons les grands cormorans nichant sur les arbres non coupés à proximité immédiate de sa maison (Marion 2006). Il n'y a eu aucune verbalisation contre ces actes illégaux. Cette campagne médiatique anti-ibis de la part d'ornithologues est étonnante puisque le Cyprès est lui-même une espèce allochtone implantée dans les années 1930, qui a bouleversé le paysage du golfe auparavant formé d'îles à végétation rase ou d'Ajonc (certaines accueillant des colonies de sternes). Ces Cyprès sont aujourd'hui âgés et en mauvaise santé, dont la hauteur atteinte en 80 ans les rend plus vulnérables aux tempêtes océaniques qui balayent régulièrement le golfe du Morbihan.

-En 2008, les opérations de destruction des nids d'Ibis sacré par l'ONCFS sur l'île Bacchus, située en mer à proximité de la côte en limite du Morbihan et de Loire Atlantique, ont provoqué par dérangement l'abandon de la colonie de Grand cormoran 11 nids (Marion 2008) qui présentait un intérêt génétique certain (Marion & Le Gentil 2006). Notons que les Ibis s'y étaient réfugiés en raison des destructions opérées sur les îles de l'estuaire de la Loire (Bilho et St-Nicolas), colonies mono-spécifiques qui ne posaient aucun problème environnemental. Ces destructions ont probablement aussi empêché d'éventuelles nidifications de Spatule blanche qui auraient pu être attirées par la présence des Ibis, sur des îles favorablement situées au sein de zones alimentaires riches et encore sous-exploitées par cette espèce.

-En 2012, les tirs d'Ibis sacrés (90 couples) nichant dans la colonie mixte de Mazerolles sur l'Erdre (Loire Atlantique) parmi 15 couples de Spatule blanche, colonie abritant aussi à d'autres endroits plusieurs centaines de couples d'Ardéidés et Grand cormoran, tirs effectués à trois reprises en mai et juin, provoquent de tels dérangements qu'ils entraînent les vives protestations de la Ligue pour la Protection des Oiseaux auprès de l'ONCFS. La LPO s'abstient désormais d'informer l'ONCFS sur la présence de colonies d'Ibis sacré en Loire Atlantique.

-En 2014 cela n'a pas empêché l'ONCFS d'aller tirer les Ibis sacré sur d'autres colonies, comme celle du Marais de Goulaine, au risque de perturber les nidifications de Spatule blanche nouvellement implantées.

-En Brière, l'ONCFS a procédé le 21 mai 2014 à des tirs d'Ibis sacrés volants (jeunes et adultes nicheurs) au sein de la colonie mixte la plus importante de Brière (104 nids d'Ibis sacré, 84 couples de Spatule blanche, 742 de Héron garde-bœufs, 123 de Héron cendré, 87 d'Aigrette garzette, 69 de Grande aigrette), après avoir détruit les pontes durant les deux années précédentes. Conformément à notre hypothèse émise cette année-là, cette colonie majeure a été en grande partie désertée par ses occupants l'année suivante (2 nids de spatules présent au lieu des 84 de l'année précédente), une partie des spatules (44 couples) allant se réfugier avec les Ibis sacré notamment sur une propriété privée protégée par ses propriétaires contre les demandes de tirs des Ibis sacrés formulées par le Parc Naturel Régional de Brière.

-La destruction croissante des pontes d'Ibis sacré au sein des colonies mixtes d'Ardéidés et de Spatule dans la Réserve naturelle nationale du Lac de Grand-Lieu à partir de 2009 a entraîné des changements continus des colonies figurant parmi les plus importantes de France (Spatule, Aigrette garzette, Héron garde-bœufs, Bihoreau gris), suite à l'altération du contexte social de ces colonies, mouvements qui n'existaient auparavant qu'à un pas de temps très long (stabilité des colonies sur de nombreuses années). Fort heureusement, l'invasion du lac par l'Ecrevisse de Louisiane (par ailleurs problématique pour l'écosystème) a constitué une manne alimentaire importante profitant à toutes les espèces, mais une baisse probable de densité de cette proie (déjà entamée) dans les prochaines années pourrait moins compenser les dérangements humains dans les colonies s'ils persistaient.

-En 2011, la première nidification de l'Ibis falcinelle sur la façade Atlantique française intervient sur ce lac dans une importante colonie mixte d'Ibis sacré, Spatule blanche, Aigrette garzette, Héron garde-bœufs et Héron cendré (Marion & Marion 2011), ce qui n'empêche pas le gestionnaire de détruire les pontes d'Ibis sacré, provoquant leur fuite brutale et massive et donc une chute conséquente de l'ambiance sonore attractive de la colonie. Cette colonie est en grande partie désertée l'année suivante, les Ibis allant nicher 3 km plus loin sur ce lac. Le 12 mai 2012, 6 adultes d'Ibis falcinelle sont cantonnés au sein de cette colonie d'Ibis sacré et alarment, ce qui signifie qu'ils étaient en cours d'installation. Le gestionnaire de la Réserve détruit pourtant toutes les pontes d'Ibis sacré, conformément à l'arrêté préfectoral, provoquant aussi la fuite des Ibis falcinelle qui ne nicheront pas, ni les années suivantes.

-En 2015, 6 couples d'Ibis falcinelle nichent dans une colonie mixte d'Ardéidés apparue depuis sur ce lac (Héron cendré, Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette, Bihoreau gris, Spatule blanche, Ibis sacré). Ces nids d'Ibis falcinelle contiennent des pontes et sont situés à proximité immédiate de 12 nids d'Ibis sacré (épargnés cette année par le gestionnaire), qui contiennent des œufs ou des jeunes, qui ont donc de nouveau attirés les Ibis falcinelle. Cette proximité n'est pas fortuite puisque cette grande colonie est formée d'une dizaine d'îlots de saules isolés au sein d'une roselière, or les Ibis falcinelle n'ont niché que dans celui occupé par les Ibis sacrés. Notons que le gestionnaire a

décidé cette année de ne pas détruire les nids d'Ibis sacré. Le premier couple d'Ibis falcinelle a niché en 2014 en Charente maritime également au sein d'une petite colonie d'Ibis sacré (12 couples) apparue l'année précédente, l'Ibis sacré n'étant pas détruit dans ce département.

-Le comportement des Ibis sacrés mais aussi des Spatules blanches est devenu beaucoup plus farouche dans les colonies de Grand-Lieu et de Brière, notamment en 2014 et 2015, les oiseaux fuyant dès l'approche d'un humain et attendant longtemps son départ avant de revenir sur les nids, alors que les Ibis sacrés restaient à quelques mètres seulement des nids pendant toute la présence des hommes voici quelques années, tranquillisant les Spatules d'un naturel normalement beaucoup plus farouche.

### Références citées

Clergeau P., Yésou P. & Chadenas C. 2005- Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*, état actuel et impacts potentiels des populations introduites en France métropolitaine. Rapport INRA-ONCFS, Rennes-Nantes.

Clergeau P., Fourcy D., Reeber S. & Yésou P. 2010 – New but nice ? Do alien sacred ibises *Threskiornis aethiopicus* stabilize native colonies of spoonbill *Platalea leucorodia* at Grand-Lieu lake, France ? *Oryx* 44 : 533-538.

Danchin E. 1987- Contexte social et comportements reproducteurs dans les colonies de mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*). *Alauda* 55 : 93-111.

Danchin E. 1988.- Social interactions in Kittiwake colonies: social facilitation and/or favourable social environment. *Animal Behaviour*, 36 : 443-451.

Marion L. 1979 - Stratégies d'utilisation du milieu des colonies de Hérons cendrés *Ardea cinerea* en Bretagne. Thèse 3ème cycle, Univ. Rennes : 342 p.

Marion L. 1988 - Evolution des stratégies démographiques, alimentaires et d'utilisation de l'espace chez le Héron cendré en France : importance des contraintes énergétiques et humaines. Thèse Doctorat d'Etat, Université de Rennes : 745 p.

Marion L. 2008 – Recensement national des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en France en 2006. *Alauda* 76 : 135-146.

Marion L. 2006 – Status of the breeding population of Spoonbills in France and relations with Sacred ibis. *Eurosite Spoonbill Network Newsletter* 4: 36-40.

Marion L. 2008 – Recensement national des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en France en 2006. *Alauda* 76 : 135-146.

Marion L. 2009 - Recensement National des hérons coloniaux de France en 2007. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-boeufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette. Ministère Ecologie-SESLG-CNRS-Université Rennes1-MNHN : 85 p.

Marion L. 2013a- Recent trends of the breeding population of Spoonbill in France. In: Navedo JG (ed.) Proceedings of the Eurosite VII Spoonbill Workshop, Cantabria, Spain, pp. 38-43.

Marion L. 2013b – Is the Sacred ibis a real threat for biodiversity? Long-term study of its diet in non-native areas compared to native areas. *Comptes Rendus Académie des Sciences, Biologies*, 336 : 207-220.

Marion L. & Le Gentil J. 2006 – Ecological segregation and population structuring of the Cormorant *Phalacrocorax carbo* in Europe, in relation to the recent introgression of continental and marine subspecies. *Evolutionary Ecology* 20: 193-216.

Marion L. & Marion P. 1982 - La Spatule blanche (*Platalea leucorodia* L.) niche au lac de Grand-Lieu. *Alauda* 50 : 241-249.

Marion L. & Marion P. 1994- Première installation spontanée d'une colonie d'Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* au lac de Grand-Lieu. Données préliminaires sur la production en jeunes et sur le régime alimentaire. *Alauda* 62 : 275-280.

Marion L. & Marion P. 2011- Première reproduction prouvée de l'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* au lac de Grand-Lieu (Loire Atlantique). *Alauda* 79 : 215-219.

Marion L., van Vessem J. & Ulenaers P. 2000 - Chapter 1: Herons in Europe. In Kushlan (J.) & Hafner (H.) (eds): *Herons Conservation*. Academic Press : 1-31.

Passet A.F. 2010- Risques sanitaires liés à la prolifération de l'Ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*) pour les animaux d'élevage sur la façade Atlantique. Thèse Doctorat Vétérinaire, Ecole Vétérinaire Nationale, Nantes.

Tassin J. 2014- La grande invasion, qui a peur des espèces invasives ? Edition Odile Jacob. 208p.

Vaslin M. 2005- Prédation de l'Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* sur des colonies de sternes et de guifettes. *Ornithos* 12 (2): 106-109.

Yésou P. & Clergeau P. 2005- Sacred Ibis: a new invasive species in Europe. *Birding World* 18 (2): 517-526.

Yésou P., Maillard J-F., Simon L. 2014- Gestion de l'Ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*) dans l'ouest de la France. Rapport ONCFS Délégation interrégionale Bretagne – Pays de la Loire. 4p.